

Un plan face aux enjeux du changement climatique

En ordre de marche pour affronter les défis du changement climatique : les présidents des communautés de communes de Bastia, de Marana-Golo et du Sud Corse ont signé hier la charte du Plan climat air énergie territorial (PCAET) qui les engage à limiter l'impact de leurs territoires respectifs sur le climat et, parallèlement, à les adapter aux impacts inévitables du changement climatique.

Érosion du littoral, artificialisation des sols, émissions de gaz à effet de serre et pollution liées aux transports, consommation d'énergie et développement des énergies renouvelables : autant de thèmes qui entreront dans le champ des futurs plans climats des trois intercos.

Mutualiser les coûts

Un vaste chantier qui, pour le moment, s'apparente plutôt à une mise sur les rails : la loi de Transition énergétique de 2015 obligeait les intercommunalités de plus de 20 000 habitants à rédiger ce plan avant le 31 décembre 2018, et celles de plus de 50 000 habitants, à l'instar de la Communauté d'agglomération de Bastia (Cab), devaient le faire avant la fin 2016.

Mieux vaut tard que jamais, la Cab a donné cette année le coup d'envoi et a entraîné dans son

sillage deux autres intercommunalités concernées, celles de Marana-Golo et du Sud Corse.

Les trois présidents se sont félicités de ce partenariat qui vise surtout à partager les coûts induits par les PCAET, notamment le diagnostic territorial qui devra être réalisé par des cabinets spécialisés dans le développement durable.

« C'est un premier pas vers la mutualisation de ce sujet, a commenté Louis Pozzo di Borgo, président de la Cab. Nos trois intercos, proches ou lointaines, partagent le même air, la même terre, donc il est logique de partager aussi les coûts et les inves-



Les présidents des communautés de communes de Bastia, de Marana-Golo et du Sud Corse ont signé ce jeudi la charte du Plan climat air énergie territorial (PCAET) qui les engage à limiter l'impact de leurs territoires respectifs sur le climat et, parallèlement, à les adapter aux impacts inévitables du changement climatique.

CHRISTIAN BUFFA

tissements. » « C'est la preuve que l'on peut s'associer sur des projets concrets », a ajouté Jean Domini, président de la communauté de communes de Marana-Golo.

Un diagnostic avant l'action

Jean-Christophe Angelini, président de la communauté de communes du Sud Corse, a lui insisté sur la nécessité d'apporter des réponses locales à un enjeu global : « Ces enjeux de la pollution atmosphérique ou des effets du changement climatique ont semblé, pendant longtemps, ne pas affecter nos concitoyens de

l'île. Les temps ont changé, il y a eu une prise de conscience et aujourd'hui les risques climatiques, environnementaux, énergétiques sont des menaces palpables pour notre vie quotidienne. La nature profondément grave de l'enjeu nous unit et nous rassemble. »

Les réponses à ces défis ne sont pas encore trouvées mais le PCAET va permettre de faire un état des lieux pour passer ensuite à l'action. « Nous allons réaliser un diagnostic territorial qui abordera les problématiques de qualité de l'air, des émissions de gaz à effet de serre, la vulnérabilité au changement climatique, explique Leslie Pellegrini, vice-pré-

sidente de la Cab en charge du développement durable. Cela permettra d'élaborer ensuite une stratégie territoriale centrée sur la baisse des émissions de gaz à effet de serre et de la pollution atmosphérique. »

D'ici à la fin 2022, les trois communautés de communes disposeront ainsi des éléments leur permettant de rédiger leur PCAET et de mettre en œuvre, concrètement, leur transition écologique.

Des actions « qui marqueront le quotidien de nos concitoyens », s'est engagé Jean-Christophe Angelini.

AUDREY CHAUVET